...des jeunes filles, sollicitaient à nouveau son attention et provoquaient ses applaudissements chaleureux qui s'adressaient à la fois aux enfants si bien stylés et à leurs dévoués instructeurs.

Mais la pluie n'a cure des programmes si bien conçus soient-ils, et quand un nuage lourd et sombre menace depuis toujours, il faut qu'il crève. L'averse donc tomba copieuse, impartiale, faisant s'égailler le public qui cherche un abri sous les arbres, dans les cabarets, dans l'estaminet. Les prévoyants se contentèrent, ce qui était plus certain, de demander asile à leurs parapluies et un prompt retour à leurs foyers.

Toutefois, la plus grande partie du programme put être exécutée et le nombreux public venu au Risle put se rendre compte de l'excellente tenue des élèves de nos écoles et du savoir de leurs maîtres distingués.

On remarquait dans l'assistance M. Béquignon, le distingué inspecteur d'académie du Pas-de-Calais ; M. David, président du comité d'organisation ; M. Rohard fils, secrétaire ; MM. Gerbore, vice-président du Conseil de préfecture ; Rohard-Courtin, premier adjoint au maire ; Flinois, Eloy-Lefève, Sevin, conseillers municipaux ; Deleériès, Chenu, inspecteurs primaires ; Ansel, directeur de l'Ecole Normale ; Mlle Garnier, directrice de l'Ecole Normale ; Delaporte, juge au Tribunal de Commerce ; Paillard, lieutenant des pompiers, et Félix Henry.

## LE FEU A DÉTRUIT

### à Lys-les-Lannoy

### *la filature Salembier-Wimeau*

Nous avons annoncé, hier, la reprise du feu, dans la soirée. ses ravages ont été considérables et rapides.

De l'usine, il ne reste que les quatre murs branlants. A 10 heures du soir, les dernières nefs s'effondraient en un fracas épouvantable, mettant hors d'usage le matériel de l'usine et la machine à vapeur.

Nous avons fait prendre des nouvelles des blessés hier dans la journée. Le pompier Guilbert va mieux. M. Albert Gouble, très sérieusement blessé, a subi une douloureuse opération.

## Inquiétante disparition d'un jeune garçon de 13 ans, à Bully-Grenay

Le dimanche 18 juin, vers 11 heures du matin, M. Arthur Scutnaire, qui habite au n° 280, dans la cité des Alouettes, à Bully-Grenay, envoyait son jeune fils Arthur, âgé de 12 ans et 11 mois, travailler dans son jardin, distant de quelques mètres de sa maison.

A midi, Mme Scutnaire alla chercher son jeune fils pour dîner et fut tout étonnée de ne pas le trouver dans le jardin. Il avait commencé à travailler, puis il était parti, abandonnant ses outils.

Durant toute l'après-midi, on chercha vainement le jeune garçon.

Justement inquiet, M. Scutnaire se rendit, mardi matin, chez une de ses parentes, Mme Auguste Pollet, qui habite corons du Dahomey, à Dourges, pensant que son fils pouvait être chez elle.

Le jeune Scutnaire était en effet venu chez Mme Pollet, le dimanche dans la soirée, avait passé la nuit chez elle, mais était reparti furtivement le lundi matin, sans dire où il allait.

A partir de ce moment, il n'a pas été possible de retrouver sa trace ; on craint qu'il ne lui soit arrivé malheur.

Voici le signalement de l'enfant : taille 1 m. 40, cheveux blonds assez longs, front découvert, yeux bleus, nez moyen, bouche ordinaire, menton rond. Vêtu d'une veston rayé à raies bleues et rouges, d'un pantalon de velours à côtes, d'une chemise blanche à lignes rouges ; tête nue et pieds nus.

La gendarmerie, prévenue, fait des recherches.

## Un Congrès Régional des débitants de tabac, à Roubaix

Un congrès régional des gérants de débits de tabac se tiendra à Roubaix, le 26 juillet, sous la présidence de M. Lenoir, député, président d'honneur de la Fédération des Chambres Syndicales des gérants de débits de tabac de France.

MM. Bethout et Rue, présidents effectifs de la Fédération des Chambres syndicales des gérants de débits de tabac de France et M. Quences, président de la Chambre syndicale du département de la Seine, participeront aux travaux du Congrès. Les organisations du Nord et du Pas-de-Calais ayant à leur tête MM. Parmis, Béguin, Dalle et Vancostenoble, y seront largement représentées.

Les représentants des ouvriers et ouvrières des manufactures de l'Etat seront également invités.

Pour clore le Congrès, le soir, sous la présidence d'honneur de M. le Préfet du Nord, grande fête syndicale dans les salons du Grand Hôtel. Banquet présidé par M. Ricard, conseiller de préfecture (200 couverts), concert par l'orchestre symphonique, composé des meilleurs éléments du Conservatoire.

## Un représentant du Roi des Belges

### à Roubaix le 9 juillet

Le roi des Belges, S. M. Albert Ier, vient de déléguer M. le baron Ruzette, gouverneur de la province de la Flandre Occidentale, pour saluer en son nom M. Fallières, président de la République française, lors de son voyage à Roubaix le 9 juillet prochain.

## Fédération républicaine du Nord

L'assemblée générale de la Fédération Républicaine du Nord aura lieu le dimanche 2 juillet, à 11 heures du matin, à Valenciennes, dans la salle du 1er étage du Café de Munich, 9 et 11, rue Saint-Géry.

A l'issue de la réunion, un banquet aura lieu dans la salle des Fêtes des Académies.

Voici l'ordre du jour de cette assemblée : Organisation du Parti; Nouvelles adhésions; Questions Diverses.

## Manœuvre aérienne

### LES OFFICIERS AVIATEURS ATTERRIRONT A LILLE

Lundi après-midi, une automobile portant un fanion : Aviation, amenait à Lille, au café Belle-Vue, les quatre officiers aviateurs qui ont atterri dimanche à Douai au cours de la manœuvre aérienne qu'ils effectuent en ce moment.

Ils étaient accompagnés des observateurs qui voyagent avec eux en aéroplanes. D'après le thème imposé, ils atterriraient prochainement à Lille.

## La fièvre aphteuse

### Dans le Pas-de-Calais

La fièvre aphteuse se propage de plus en plus malgré les mesures prises pour enrayer cette épizootie. Plusieurs cas viennent encore d'être constatés à Saint-Laurent, Blangy, Pernes, Givenchy-en-Gohelle, Souchez et Enguinegatte.

A Saint-Laurent, l'épizootie a été transmise par des vaches normandes amenées au marché d'Arras.

## Union des Sociétés Coopératives d'habitations à bon marché du Nord

Les sociétés coopératives d'habitations à bon marché du département du Nord ont fondé une union départementale pour la défense de leurs intérêts.

Le bureau a été composé de la façon suivante :

Président, M. Mouraux, président de la société « La Municipale », Lille.

Vice-présidents : MM. Mézières, président de la Foncière Roubaisienne, à Roubaix ; Lorest, président de « La Famille », à Rosendaël ; Demolon, président de la Cambrésienne, à Cambrai ; secrétaire général, M. Carlier, secrétaire de la « Municipale », Lille ; secrétaire adjoint, M. Drucsne, secrétaire du « Foyer du Travailleur », Peix-du-Nord ; trésorier, M. Poulain, administrateur de la « Mutuelle », Lille ; trésorier-adjoint, M. Gavelle, président de la Prévoyance, à Saint-Amand. Siège de l'Union : Hôtel de Ville de Lille.

VIOLETTES VIVANTES Savon donnant l'illusion des violettes fraîchement cueillies Victor VAISSIER.

## LES GREVES

### CHEZ LES FILEURS DE ROUBAIX

Cinquante-six ouvriers et ouvrières de la filature Pollet, rue de la Redoute, ont cessé le travail, demandant une augmentation de salaire de 50 centimes par jour.

# LES MAUVAISES ODEURS DE CORBEHEM

## Un Meeting à l'Hippodrome de Douai

Lundi soir, à 8 heures et demie, a eu lieu, à l'Hippodrome municipal de Douai, le meeting de protestation contre les odeurs que dégage l'usine de récupération de La Brayelle.

Dès huit heures un quart, les protestataires arrivaient par petits groupes, et, peu à peu, la vaste nef s'emplit.

Hippolyte Lefebvre survient, traînant une poussette sur laquelle il y a quelques bottes de paille, des fagots, un bidon à pétrole, le tout surmonté d'une pancarte : « En route pour Corbehem ! ». On l'applaudit. Il y a bien alors 2000 personnes.

M. Bertin, maire, survient, accompagné de MM. Hanotte et Dumont, adjoints. Ils prennent place sur l'estrade où les rejoignent MM. Goniaux, député; Le Glay, Wilmot, conseillers généraux; Victor Dubron, avocat, dont l'entrée est applaudie ; Raoul Dubron, Héno, Ason, Godin, Desmarets, D'Hooghe, Escoffier, Henne, Baratte, Meronier, Brocal, Procureur, Jésupret, conseillers municipaux; Monier, président du Conseil d'arrondissement.

M. le maire ouvre la séance et dit qu'il a convié ses concitoyens à une œuvre de sécurité publique de laquelle il faut bannir toute politique. Il se déclare respectueux de la loi, mais il entend user de la force morale d'une région qui ne peut pas être plus longtemps empoisonnée.

M. le Maire donne connaissance d'une série de lettres qu'il a reçues à propos de la réunion, de personnes qui ne pourront, pour des raisons diverses, y assister.

M. le sénateur Hayez qui est allé avec M. Wauthy présider une réunion pour le canal du Nord-Est, s'excuse. Il fait connaître la lettre qu'il a reçue de M. le Préfet du Pas-de-Calais. Il déclare s'associer aux décisions qui seront prises et donne l'assurance que, comme par le passé, son concours ne fera pas défaut à la Ville.

M. Debève, conseiller général, s'associe, lui aussi, aux décisions qui seront prises; M. Boissonnet, conseiller d'arrondissement, appelé dans le Boulonnais, proteste énergiquement contre les mauvaises odeurs de Corbehem et fait siennes les décisions à intervenir au meeting ; la Chambre de Commerce proteste aussi, ainsi que M. Poteau, maire d'Auberchicourt.

La Société médicale de la ville de Douai a, par l'intermédiaire de son président, M. le docteur Monnier, fait parvenir à M. le Maire de Douai la délibération suivante, qu'elle a prise : « Estimant qu'il est de son devoir de se préoccuper de la santé publique et de contribuer ainsi à l'extinction des maladies régionales, déclare s'associer pleinement à l'initiative prise par MM. les Maires de Douai et de la région pour faire cesser par tous les moyens à leur disposition, la production et la dissémination des nauséabondes et nocives odeurs de l'usine de récupération de Corbehem. »

M. Monnier lit aussi une protestation du Syndicat des médecins et celle de M. Bonnet, conseiller général, maire de Cuincy.

M. le Maire constate que jusqu'ici les démarches n'ont produit aucun effet et qu'on continue à être empesté.

Il fait l'exposé de la situation, de la façon dont l'industrie nouvelle installée à Corbehem a obtenu l'autorisation de s'installer, et produit une véhémente critique du Conseil d'hygiène du Pas-de-Calais. Il regrette que son ami, M. Evrard, maire de Corbehem, ait laissé installer pareille industrie chez lui.

Il conclut qu'à l'action de l'Administration municipale de Douai, il faut joindre l'action collective de la population de la région douaisienne.

M. le Maire fait la critique du mémoire déposé par la Société de récupération et démontre que les émanations que dégage l'usine sont malsaines, qu'elles sont nuisibles aux ouvriers de la région et aussi aux récoltes (à ce moment M. Héno, conseiller municipal, lui remet quelques tiges d'avoine cueillies à 50 mètres de l'usine, et qui empestent). M. le Maire s'en rend compte, fait circuler cette avoine dans la salle et continue son discours.

Il conseille de faire des procès, de ruiner la Société en cause par les frais de justice.

— C'est fait, crie Me Victor Dubron, avocat, qu'on applaudit à outrance.

M. le Maire dit qu'il faut que cette Société soit anéantie, plutôt que ne disparaissent ceux qu'elle gêne.

### INTERVENTION DE Me VICTOR DUBRON

Me Victor Dubron déclare qu'il ne va pas faire le procès du Conseil d'Hygiène du Pas-de-Calais, ni celui de la Société de Récupération, mais qu'il va intenter un procès à cette Société, en vertu de l'article 1382 du Code Civil et il donne lecture de la très spirituelle lettre qu'il a adressée à son avoué pour lui faire engager l'affaire.

### DÉCLARATION DE M. WILMOT

M. Wilmot, conseiller général du canton Nord, maire de Sin-le-Noble, déclare s'associer à l'action entreprise et faire des vœux pour sa prompte réussite.

### CE QUE DIT M. GONIAUX

M. Goniaux, député, s'associe à la protestation collective et déclare que M. Evrard, maire de Corbehem, qu'il a rencontré à Paris, forme des vœux pour que l'usine disparaisse de sa commune.

### DÉCLARATION DE M. MONIER

Au nom du Conseil d'arrondissement, M. Monier, son président, s'associe aux protestations et félicite Me Victor Dubron d'être entré dans l'ère des réalisations en entamant un procès, qui sera un procès-type et demande que le Comité de défense soit le Comité centralisateur des procès.

### Me DUBRON RÉPOND

Me Dubron remercie M. Monier et accepte l'appui du Comité à créer, il remercie M. Goniaux de son intervention, mais il estime qu'on ne part jamais trop tôt : l'initiative privée précédant l'action parlementaire.

M. Le Glay, affirme l'union des conseillers généraux pour soutenir l'action douaisienne et il dépose entre les mains de M. le Maire, des délibérations du Conseil général et du Conseil municipal de Cantin.

M. Escoffier s'associe au vote d'un ordre du jour et demande que Me Dubron et M. Wauthy, président de la Chambre de Commerce, soient nommés présidents du Comité de défense.

Me D'Hooghe demande que les représentants des collectivités douaisiennes soient nommés membres du Comité de défense.

### L'ORDRE DU JOUR

Les 2.000 Douaisiens ou habitants des communes voisines adoptent à l'unanimité, les termes d'une protestation énergique auprès de M. le Préfet du Pas-de-Calais et demandant qu'il soit pris des mesures radicales et immédiates pour faire cesser les odeurs.

### LE COMITÉ

Après lecture de nombreuses protestations reçues, l'Assemblée décide que le Comité de défense sera composé de tous les élus, sénateur, députés, conseillers généraux et d'arrondissement, des maires des communes intéressées, de deux conseillers municipaux, des présidents de la Chambre de Commerce, du Comité d'Hygiène sociale du Nord, de l'Union Commerciale, des Hospices, du Dispensaire, des Syndicats, d'un membre du barreau, du Proviseur du Lycée, des directeurs des Ecoles normales et primaire supérieure, du docteur Martial, du commandant d'Armes, et du médecin militaire principal.

La séance est levée à 10 heures.

## Les Retraites Ouvrières

### A SIN-LE-NOBLE

M. Versquel, instituteur à Douai, qui s'occupe avec un dévouement inlassable de la question des retraites ouvrières et paysannes, a reçu du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale la lettre suivante qui peut intéresser nombre de nos lecteurs :

Paris, le 22 juin 1911.

Cher Monsieur,

Vous m'avez demandé de vous faire connaître si un petit patron qui occupe une partie de l'année seulement 2 ouvriers, et qui, le reste du temps, travaille seul, pouvait bénéficier des avantages de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes en qualité d'assuré facultatif.

J'ai l'honneur de vous informer qu'il appartient à la Commission municipale et au Préfet de trancher cette question en examinant les conditions dans lesquelles travaille « habituellement » ce petit patron.

Recevez, cher monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur des Retraites ouvrières et paysannes,
ILLISIBLE.

### A TOURCOING

**Assurés facultatifs.** — Les assurés facultatifs qui ont remis leur demande d'inscription sans y joindre les pièces justificatives nécessaires, ont tout intérêt à remettre ces pièces le plus tôt possible au bureau général des retraites, à l'Institut social, 11, rue de Tournai.

Ces pièces sont : 1° Pour les cultivateurs, un extrait du rôle des contributions ; 2° Pour les artisans et les petits patrons, un certificat du rôle des contributions ou un certificat de non-imposition ; 3° Pour les femmes non salariées des assurés obligatoires ou facultatifs, un extrait sur papier libre de leur acte de mariage ; 4° Pour les salariés gagnant plus de 3000 francs et moins de 5000 francs, une attestation signée de l'employeur et dûment légalisée, faisant connaître le chiffre du salaire de l'assuré.

La permanence centrale est ouverte à l'Institut social, 11, rue de Tournai, pour les assurés facultatifs comme pour les assurés obligatoires, chaque jour de 8 heures et demie à midi et de 2 heures à 3 heures du soir.

# LILLE

## *Racontaches*

Huit suicides dans la même journée, et c'est à la pendaison que nos concitoyens de la région ont recours pour quitter cette vallée de larmes.

Et donc ! la pendaison est disgracieuse, et l'acte de tirer la langue, même quand on est mort, décèle un défaut de tact que les personnes bien élevées devraient éviter.

Si nous entrons tous dans ce monde de la même manière et sans avoir le choix, il nous appartient, certes, de rechercher la plus agréable façon d'en sortir. Les moyens ne manquent pas. Il y a l'aviation. Mais le procédé serait trop coûteux. La submersion ? Le séjour prolongé dans l'eau fait gonfler notre corps et le rend hideux. Rouler sous les roues d'une auto ? Cela peut causer — rarement, il est vrai — des ennuis au conducteur...

Le revolver n'est bon que sur autrui. Sur soi, il est dangereux ; avec la meilleure volonté du monde on peut se rater. Il y a des gens qui n'arrivent qu'à s'arracher une molaire, et il est ridicule de se livrer à une pareille démonstration pour aller borner à faire concurrence aux dentistes.

Reste le charbon. Il est poétique et rappelle le désespoir des amoureux de Jenny l'ouvrière. Je lui donne la préférence. Vous ferez comme moi. Au charbon vous demanderez de vous arracher aux douleurs de cette vie — le plus tard possible. Et si jamais vous voulez vous pendre, que ce soit au cou d'une jolie femme : le mariage, à tout prendre, est une fin qui vaut bien l'autre — et, pour les gens mariés, reste la ressource du divorce suivi de secondes épousailles...

LA CAMANETTE.

LE SUCRE BÉGHIN se reconnaît à sa blancheur, à sa fonte régulière. no.2128

## LES ÉTUDIANTS contre la « Strassburger Post »

### Les Etudiants de Lille

Le Président de l'Union des Etudiants de l'Université de Lille vient d'adresser au président de l'Association des Etudiants de Paris, la dépêche suivante :

« Fourolle, président Association des Etudiants, rue Bûcherie, Paris.

« Etudiants de l'Université de Lille s'associent à la manifestation organisée pour protester contre les insinuations et les diffamations d'un inqualifiable journal allemand à l'égard des Etudiants français.

« Renouvellent au Cercle Alsacien-Lorrain, dont ils recevaient récemment les nombreux délégués, les sentiments de vive cordialité qui les unissent à leurs frères d'Alsace.

« Et adressent à leur camarade Munck l'expression de leurs meilleures sympathies.

« G. BARAT,
» Président Union Etudiants Etat, Lille »

## Hommage au Maire André

La Ville de Lille, pour honorer son glorieux Faidherbe, a fait poser une plaque commémorative sur la façade de sa maison natale, rue Saint-André.

Elle a fait de même pour Edouard Lalo, le grand musicien lillois, sur une maison de la rue des Tours. Le général [illegible] aussi sa plaque, au Réduit.

Le maire André, lui, habitait [illegible] rue Esquermoise, où il exerçait le [illegible] des soieries. La maison est [illegible] maire y habitait lors du [illegible] 1792.

Il nous semble que la Ville devrait [illegible] ler cette maison à l'attention des [illegible] comme elle l'a fait pour Faidherbe [illegible] Ruault. Le propriétaire consentirait [illegible] ment et la dépense serait minime.

L'inauguration de ce souvenir [illegible] coïnciderait avec le cortège annuel [illegible] aux environs du 8 octobre pour [illegible] re du siège de Lille, et nous pensons que [illegible] « Déesse » ne serait pas jalouse de se [illegible] délaissée cette année en faveur d'un des [illegible] ros du bombardement. — R. L.

Mercredi 28, réclame aux Galeries L[illegible] ses : ombrelles taffetas libellule, [illegible] monture paragon, nuances mode, [illegible] nouveauté, valant 6 fr. 50, vendues 5 fr. [illegible]

## Les Fêtes de Lille

### La journée de Lundi

Il était permis d'espérer que le [illegible] voudrait bien favoriser la seconde journée des fêtes de Lille. Il n'en a rien été et les averses ont succédé aux averses avec une régularité désespérante.

Mais ni la pluie ni l'humidité de la température n'eurent raison de la bonne humeur de la foule et les fêtes, en dépit de tous les obstacles dressés contre elles, ne furent pas des fêtes manquées.

### LA FÊTE AÉROSTATIQUE DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

La fraîcheur de la température et l'abondance des averses n'ont pas nui au succès de la Fête aérostatique de la place de la République. Dès trois heures et demie, une foule compacte se pressait autour des barrières du parc et à tout instant le départ d'un grotesque ou d'un ballon-pilote provoquait les rires ou les clameurs de l'assistance.

La plupart des grotesques allèrent s'accrocher dans les fils téléphoniques de l'Hôtel des Postes et y restèrent accrochés. L'un d'eux, un petit curé bien rond et bien gonflé se balança, face à la Préfecture, se livrant de la façon la plus comique, [illegible] pour se dégager, puis tomba, [illegible] et vaincu sur le sol.

A quatre heures, le gonflement des ballons était terminé. A 4 heures [illegible], le « Président Portet » (400 mètres cubes), monté par M. Godart, s'éleva lentement et prenait par un bon vent petit la direction de Liège.

Dès lors, les départs se succédèrent, sans incidents.

A 4 heures et demie, ce fut celui d'« Ilusta[illegible] V » ([illegible] mètres), ayant à son bord MM. Hubert, pilote et [illegible], passager.

A cinq heures moins dix, celui d'« Estonie » (400 m.), monté par M. Plessen.

A 5 heures, « Equitation VI », ([illegible] m.) piloté par M. Vandenbossche, prit un excellent départ, emportant deux passagers MM. Al. Dujardin et Etienne Schrobert.

A 50 heures 30, « [illegible] » ([illegible] m.) partit, piloté par M. Delannoy, [illegible] passagers MM. Bartin, [illegible] et [illegible].

Enfin, le « Maire André » ([illegible] m.), s'éleva à 5 heures 3[illegible], traînant une longue banderole bleue.

Dans la nacelle avaient pris place le pilote, M. Albert Crombez et trois passagers, MM. Leblanc, Joly et Aberland.

Le service d'ordre était assuré par M. [illegible], commissaire de police. La musique des Canonniers joua la « Marseillaise » à chaque départ.

Seule la présence du soleil manqua à l'éclat de la fête.

### DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

A six heures du soir, au kiosque de la Grand'Place, M. le Maire de Lille, entouré de tout le Conseil municipal, a procédé, avec le cérémonial ordinaire, à la distribution des récompenses des jeux et concours divers organisés pendant les fêtes de Lille. De nombreux curieux assistaient à cette pittoresque cérémonie et la police avait dû mettre sur pied un important service d'ordre pour maintenir la foule. Aucun incident à signaler, sauf quelques cris discordants vite étouffés par les accords de la Musique du Centre.

### *TIR A L'ARC AU BERCEAU*

Rue d'Arras, 28.

1er prix, Albert Lebrun, Saint-Clément, Thumesnil ; 2e, Désiré Delobel ; 3e, Jules Delobel, des Francs-Archers, à La Made-...

# DERNIÈRE HEURE

## NOS DÉPÊCHES

## La Crise ministérielle

### M. Caillaux continue les négociations

Paris, 26 juin.

A la suite du refus de M. Léon Bourgeois de prendre le portefeuille des Affaires étrangères, M. Caillaux songeait à offrir ce portefeuille à M. Poincaré, mais on assure que ce dernier, qui ne fera connaître sa réponse que demain dans la matinée, préférerait recevoir le portefeuille de la Justice. Dans ce cas, M. Caillaux ferait appel pour le quai d'Orsay au concours de M. De Selves.

Parmi les collaborateurs qui conserveront leurs fonctions, on cite d'une façon certaine MM. Delcassé, Pams et Steeg.

Il se pourrait, pour le cas où M. Etienne ne recevrait pas le portefeuille de la Guerre, que ce portefeuille fût offert à M. Messimy qui serait remplacé aux Colonies par M. Lebrun.

Dès maintenant, il est question de M. Jean Dupuy pour le Commerce.

### UNE NOUVELLE LISTE

Voici quelle serait la composition du Cabinet :

| | |
|---|---|
| Présidence du Cons. et Intér. | MM. M. CAILLAUX |
| Justice | POINCARÉ ou CRUPPI ou DOUMERGUE |
| Aff. étrang. | POINCARÉ ou DE SELVES |
| Finances | KLOTZ |
| Marine | DELCASSÉ |
| Guerre | ETIENNE ou MESSIMY |
| Inst. publique | STEEG |
| Commerce | JEAN DUPUY ou CHAUMET |
| Agriculture | PAMS |
| Travail | René RENOULT |
| Colonies | MESSIMY ou LEBRUN |

### SOUS-SECRÉTAIRES D'ETAT

| | |
|---|---|
| Aux Postes | René BESNARD |
| Fin. ou Int. | MALVY |
| Justice | COUYBA |
| Beaux-Arts | DUJARDIN-BEAUMETZ |

On considère que le nouveau ministère sera formé dans la journée de demain et que le décret de la composition du Cabinet pourra paraître au « Journal Officiel » mercredi matin.

### M. MALVY AU SOUS-SECRÉTARIAT DES POSTES

On nous annonce à la dernière heure que M. Malvy sera appelé à prendre le sous-secrétariat des postes et que M. René Besnard deviendrait sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur.

## Le nouveau Ministère et la séparation des Chambres

Le nouveau ministère se présentera devant le Parlement vendredi. M. Caillaux tâchera d'obtenir le vote immédiat du budget. On dit qu'il serait d'avis que la Chambre ne parte en vacances sans avoir fait aboutir la réforme électorale et régler la question des délimitations.

Demain la Chambre aura à voter le septième douzième provisoire. Ce projet ne comprendra pas de demande de crédits pour la mise en vigueur de la loi des retraites. C'est le nouveau cabinet qui saisira le Parlement de cette question.

M. Caillaux ne se rendra pas à la Chambre demain après-midi pour la discussion du projet de douzième provisoire, il sera remplacé par le directeur général de la comptabilité au ministère des finances.

## La réforme électorale

Paris, 26 juin.

Le groupe parlementaire de la R. P. s'est réuni sous la présidence de M. Charles Benoist, assisté de M. Louis Martin, sénateur, président du groupe radical-socialiste de la R. P.

Les députés s'étaient rendus en très grand nombre à la convocation. Après un échange d'observations auquel ont pris part MM. Millerand, Grousseau, Cels, Jaurès, Joseph Reinach, Bascilla, Pichon, Jules Roche, Aynaud, le groupe a adopté à l'unanimité la motion suivante :

« Le groupe parlementaire de la R. P. et de la réforme électorale est résolu à faire respecter la volonté de la grande majorité de la Chambre de réaliser sans délai la réforme électorale par la proportionnelle en continuant d'urgence la discussion du projet préparé par la commission. Il constate que ce projet représente le plus grand effort de conciliation et que déjà les plus grandes concessions ont été faites aux adversaires de la réforme. Il déclare qu'il considérerait comme étant en désaccord avec la commission, avec la volonté nationale, tout gouvernement, quel qu'il soit, qui ne donnerait pas à la réforme électorale par la proportionnelle un concours efficace et loyal. »

## Le Circuit Européen

### UTRECHT-BRUXELLES

Utrecht, 26 juin.

La quatrième étape du Circuit Européen s'est effectuée cette après-midi, malgré un vent assez violent. On sait que le départ avait été donné hier à 4 heures et que les concurrents avaient jugé prudent, en raison de la tempête, de différer leur départ.

Dix aviateurs sont partis dans l'ordre suivant :

De Beaumont à 2 h. 15 ; Garros à 2 h. 33; Kimmerling à 3 h. 30 ; Tabuteau et Duval à 3 h. 54 ; Gibert et Renaux à 4 h. 48 ; Wynmalen à 4 h. 50...

Bruxelles, 26 juin.

L'aviateur de Beaumont parti d'Utrecht à 2 h. 15, est arrivé premier à l'aérodrome de Bruxelles, après escale à Bréda à 5 h. 27.

L'aviateur Kimmerling est arrivé second à 5 h. 45, il est parti d'Utrecht à 3 h. 30.

Védrines parti d'Utrecht à 3 h. 26 est arrivé à Bruxelles à 6 h. 24, suivi de Garros à 6 h. 39.

Le départ officiel avait, on le sait, été fixé hier matin à 4 heures, ce qui donnerait, pour Beaumont 37 h. 21 et pour Kimmerling 37 h. 34, qu'en réalité le temps de chacun d'eux a été, pour Beaumont de 3 h. 12 et pour Kimmerling de 3 h. 33. Beaumont a déclaré avoir beaucoup souffert de la pluie et n'a pas pu se servir de sa boussole.

Bruxelles, 26 juin.

L'aviateur Gibert, parti d'Utrecht à 4 h. 48, est arrivé à l'aérodrome de Bruxelles à 6 h. 56, après avoir décrit une longue courbe au-dessus de l'aérodrome pour atterrir.

Il semblait, en voyant l'aviateur évoluer, qu'il n'avait pas vu exactement l'aérodrome.

On annonce que Vidart a dû atterrir à Lierre, localité près de Bruxelles. son atterrissage a été malheureux, une aile de son appareil s'est brisée.

L'aviateur Duval, parti d'Utrecht à 3 h. 54, est arrivé à l'aérodrome de Bruxelles à 7 h. 48' 57".

Renaux et son passager Senouque, partis à 4 h. 48, sont arrivés à l'aérodrome de Bruxelles à 8 h. 3' 30" ; ils ont atterri d'une façon merveilleuse, qui a enthousiasmé la foule.

On annonce de Bréda que Vidart, Train et Prévost viennent d'arriver, mais étant donné l'heure tardive ils y resteront jusqu'à demain matin.

Tabuteau est également arrivé à Bréda. l'aviateur a cassé du bois, mais n'a pas été blessé.

Weymann a renoncé à continuer le circuit.

Wynmalen, arrêté par la pluie, n'arrivera que demain.

## Conférence troublée par des anarchistes

Paris, 26 juin.

M. Deloncle, député, faisait ce soir une conférence sur les retraites ouvrières, au deuxième arrondissement. Soudain une centaine d'anarchistes arrivèrent, absolument résolus à chambarder la réunion.

La police, prévenue, ne tarda pas à pénétrer dans la salle et en quelques instants les perturbateurs étaient jetés dehors.

M. Deloncle a pu alors terminer sa conférence qui a été très applaudie.

## Aéronautes perdus en mer

Paris, 26 juin.

Hier, avait eu lieu, des coteaux de Saint-Cloud, le départ de neuf ballons sphériques participant à un concours de distance, organisé par l'Aéro-Club de France.

Huit atterrissages ont été signalés en Hollande, en Allemagne, au Danemark, en Belgique.

Mais deux aéronautes, M. Georges Blondel et son passager, M. Léon Corbin, partis de Saint-Cloud, à bord du sphérique « Andromède » auraient péri en mer.

On a reçu, en effet, de Berlin, la dépêche suivante :

« Berlin, 26 juin.

« Un ballon monté par deux aéronautes s'est abattu hier matin, à cinq heures dans la mer du Nord, au large de Zuist, entre Borkum et Norderneim.

« On vit assez longtemps la nacelle et une partie de l'enveloppe sur les flots.

« Les bateaux de sauvetage lancés immédiatement n'ont pu rapporter qu'une partie de l'enveloppe et quelques sacs vides de lest marqués R. G. B. 70.

« Un torpilleur envoyé par les autorités maritimes sur le lieu de l'accident n'a rien pu découvrir jusqu'à ce matin.

« On considère les deux aéronautes comme perdus. »

Le ballon, dont il est question, serait le « Andromède », parti de Paris samedi. Ce ballon était monté par MM. Georges Blondel et Corbin.

## Une gare saccagée

Versailles, 26 juin.

Le chef de gare de Plaisir vient de porter plainte contre cinquante élèves de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon, qu'il accuse d'avoir saccagé la station de Plaisir dans la nuit de samedi.

Les vitres et signaux à main ont été brisés, et la gendarmerie a procédé à une enquête.

## DANS LA RÉGION

### LA COURSE DE VOITURETTES

#### de Boulogne-sur-Mer

Boulogne, 26 juin.

Voici les résultats de la deuxième journée de la course d'automobiles.

Sur un kilomètre lancé en palier :

Aller. — 1. Boillot, 29 s. 4/5 — 2. Wagner, 31 4/5 — 3. Robinson, 32 s. 2/5 — 4. Burges, 33 s.

Retour. — 1. Boillot, 29 s. 4/5 — 2. Wagner, 30 s. 4/5 — 3. Robinson, 32 s. [illegible] — 4. Burges, 33 s.

Sur deux kilomètres, côte de 10 [illegible] cent :

1. Robinson, 2 m. 27 s. — 2. Burgess, 2 m. 30 s. 2/5 — 3. Boillot, [illegible].

### ROUBAIX

#### Une lampe explose et le feu prend

Hier soir, un peu avant minuit, [illegible] s'est produite dans l'habitation de M. [illegible], 109, rue [illegible].

M. [illegible] avait passé la soirée [illegible] ville à l'Exposition.

Il rentrait chez lui [illegible] par une lampe qui explosa [illegible] brisant les vitres et causant [illegible] dans le quartier. Un [illegible] les pompiers furent [illegible] pendant ce temps M. [illegible] le feu avec l'aide de [illegible] couverts par une [illegible] que quelques [illegible]